



CCE de Printemps Du 23 et 24 Mai 2012

Rapport de l'expert comptable APEX sur les comptes d'Easydis.

Les remarques des OS ont porté essentiellement sur 3 points :

- la baisse du nombre de CDI et l'augmentation du nombre d'intérimaires et d'emplois GEL: l'expert et la Direction ne sont pas d'accord quant à l'interprétation des chiffres... **Pour la CGT, il y a une volonté de ne pas embaucher en CDI certains intérimaires et contrats GEL qui occupent des postes « permanents », ce que refuse de reconnaître la Direction qui se dit simplement « prudente »... Alors que la Direction s'était engagée à embaucher 150 personnes en 2011 (objectif non atteint, bien sur), le nombre de CDI baisse sans que l'on sache de combien exactement.**
- le budget Investissement n'a pas été utilisé dans son intégralité.
- C Discount coûte cher à Easydis.
- Chute permanente de la participation...

Présentation de la conjoncture.

La France va mal, la France a peur. En gros, on nous vend une vision pessimiste de l'avenir avec une hausse du prix du pétrole, du prix des matières alimentaires, de l'indice des prix à la consommation...

A noter cependant que les chiffres et résultats du Groupe Casino sont très convenable en comparaison de ce qui se passe dans les autres entreprises de Distribution française. Et ce n'est pas la CGT qui le dit, c'est l'expert comptable lui-même.

La réponse de la Direction à la crise :

- développement (encore et toujours) du multi format/multi canal pour répondre à tous les besoins des clients (hyper/super, proxi, e commerce...) et développement des synergies entre filiales.
- Développement de la marque propre (30 à 80% du CA sur cette marque, en fonction des enseignes).
- Dualité immobilier/commerce, ce qui touchera surtout DCF avec une réduction de la surface des hyper au profit des galeries commerciales.

Résultats du 1er trimestre 2012 et projets en cours.

Coût logistique / CA : il est égal pour les hyper, en légère baisse pour les super, et en légère hausse pour la proxi (liée à la baisse des volumes. Pour ce qui est du coût colis en lui-même, il reste égal par rapport au budget mais instable malgré l'engagement de la Direction pour stabiliser ce dernier.

P80 : pour la Direction, ce process donne entière satisfaction au réseau. Seront touchés plus tard Toulon (le 4 Juin), puis Montmorillon. La CGT rappellera à la Direction que de nouveaux métiers ont été créés avec le P80, métiers qui devaient être réservés à des salariés en souffrance... + problèmes de chargements de certains camions (Aix) et de stockage chez certains clients...

Préparation avec assistance visuelle : la Direction a réalisé une enquête de satisfaction auprès des préparateurs qui semblent plébisciter ce nouveau process. Mais ce type de préparation, comme cette enquête amène des questions : qu'en est-il de la productivité ? Une baisse ? Une hausse ? Qu'en est-il de la notion de fatigue ? Car elle est absente de l'enquête de la Direction...

Projet des housses isothermes : dont le but est à terme de remplacer les isos chez Easydis sont actuellement en test. La Direction a bon espoir que certaines de ces housses soient intégrées dans le circuit cet été. A suivre.

Projet COOP Alsace : qui concernerait 144 magasins supplémentaires et qui apporteraient 600000 colis supplémentaires aux entrepôts. Signalons tout de même que ce contrat n'est pas signé.

Les BRT Sud Ouest et Nord Ouest.

Les bureaux transports des sites de Cholet, Limoges et Montmorillon seront supprimés et remplacés par des bureaux régionaux de transports basés à Eurocentre pour le Sud Ouest et à Gaël pour le Nord Ouest, le tout pour le 1^{er} Octobre 2012.

Les salariés concernés par ce projet AURONT LE CHOIX de partir sur les sites d'Eurocentre (pour Limoges) et sur Gaël (pour Montmorillon et Cholet). Cette mobilité est basée sur un VOLONTARIAT et n'est pas obligatoire.

Ceux qui partiront bénéficieront d'une aide à la mobilité et d'une promotion. Ceux qui resteront sur leurs sites seront reclassés. **Nous avons obtenu des clarifications et des engagements clairs de la part de la Direction à ce sujet : aucun poste de préparation ou équivalent ne sera proposé à ceux qui désireraient rester sur leur site. Les postes proposés seront étroitement surveillés par la Direction pour être sur que personne ne soit laissé de côté.**

L'avis du CCE sera demandé le 12 Juin 2012.

EASYDEV : changement de calcul.

Rappelons qu'il n'y a pas eu de négociation. Ces changements ont été décidés unilatéralement par la Direction.

La CGT ne souhaite pas se porter caution pour une prime discriminatoire qu'elle n'a pas négociée. Malgré de nombreuses questions sans réponses, nous rappellerons à la Direction que nous sommes encore nombreux à ne pas comprendre de quelle manière est calculée cette prime et qu'elle encourage la compétition entre les salariés avec la bénédiction des différentes directions.

Nous laisserons donc le soin à nos directions d'informer les salariés des changements à venir...

Les salariés de Béziers.

Contrairement aux engagements de la Direction : « 1 emploi pour chaque homme », 7 employés et 1 agent de maîtrise ont été licenciés. Rappelons que ce terme n'avait pas le droit d'être utilisé lors des CCE exceptionnels traitant du « redéploiement » de l'activité du site » (et non une fermeture).

La CGT rappellera à tous les élus présents que certains syndicats ont donné leur ACCORD à la fermeture de ce site. Sans commentaire.

Restauration.

La situation est très hétérogène entre les sites Easydis, que cela soit au niveau des prix ou des services (cafétérias, salle de pause, sandwiches, restaurants SODEXO, rien...).

La Direction souhaite harmoniser tout cela : 3 sites pilotes (Grigny, Aix proxi et Eurocentre) vont travailler sur le sujet via des commissions composées d'élus des sites concernés. Cela ne concerne cependant que les 7 entrepôts travaillant avec R2C. Rien pour les autres...

Autres sujets abordés par la CGT.

Le travail du samedi.

Pour la Direction ce sujet ne concernera QUE l'entrepôt de Cholet qui souffre d'une vraie baisse de colisage. 2 propositions seront faites aux réseaux (clients) :

- ouverture 6 jours/7 du 1^{er} Avril au 31 Août et 5 jours / 7 du 1^{er} Septembre au 31 Mars.
- Ouverture 5 jours/7 toute l'année avec un rééquilibrage des plans de livraison et de la volumétrie.

Les cagettes IFCO.

Les salariés se plaignent en permanence des cagettes IFCO Malheureusement la Direction nous répond que nous n'avons pas le choix du fournisseur. Cependant un travail est fait en amont pour améliorer la qualité de ces cagettes.